



PRISE DE POSITION DE NATHALIE FONTANET

Genève tient à son interdépendance

Les territoires du Grand Genève sont toujours plus dépendants les uns des autres. Les travailleurs frontaliers soutiennent le dynamisme économique du canton.

L'emploi frontalier est vital pour l'économie genevoise. En effet, le nombre de postes de travail qu'offre le canton dépasse largement la population active résidante, avec un rapport moyen de 190 emplois pour 100 résidants actifs occupés entre 2013 et 2017. Cet écart est moins prononcé dans de grandes métropoles françaises comme Lyon (120 pour 100) ou Toulouse (135 pour 100). Il est également plus faible ailleurs en Suisse, notamment à Lausanne (133 pour 100), Bâle (142 pour 100), Berne (151 pour 100) et Zurich (137 pour 100).

Dans le canton de Genève, le besoin de travailleurs frontaliers est très important pour certaines professions. Il concerne principalement les fonctions de cadres ainsi que les activités exigeant des niveaux de qualification élevés. La pénurie de personnel est particulièrement criante dans le domaine de la santé et de l'action sociale (11 537 emplois, dont plus de 60 % occupés par travailleurs résidant en France voisine).

La Genève internationale illustre également cet écart entre les postes de travail offerts et la main-d'œuvre disponible : elle emploie plus de 34 000 personnes, dont environ 7 000 habitent dans la zone frontalière. De même, deux tiers des plus de 7 000 cadres des services administratifs, comptables et financiers résidant dans la zone frontalière française occupaient un emploi en Suisse en 2016. Dans le domaine informatique, quatre ingénieurs résidant en France sur cinq travaillaient en Suisse à cette même période. Cependant, les besoins de l'économie genevoise en termes de personnel frontalier concernent également des professions moins qualifiées, comme celles d'employé administratif, de

secrétaire ou d'agent de maîtrise de l'hôtellerie, de la restauration et du transport touristique.

De plus en plus jeunes

Les territoires du Grand Genève sont de plus en plus dépendants les uns des autres. Le nombre de travailleurs étrangers résidant en France est passé de 28 700 à fin 2000 à plus de 91 000 aujourd'hui en raison du dynamisme de l'économie genevoise. Entre 2000 et 2017, le nombre de frontaliers employés dans le secteur tertiaire a été multiplié par trois. Cette branche emploie à ce jour plus de 72 000 personnes vivant hors des frontières suisses : près de 7 000 travaillent dans le commerce de détail et environ 9 000 dans des activités spécialisées, scientifiques et techniques, dont des juristes et des comptables. En comparaison, le secteur secondaire à Genève dénombre plus de 18 000 frontaliers étrangers, dont près de 11 000 dans l'industrie manufacturière et horlogère.

Les travailleurs au bénéfice d'un permis frontalier dans le canton de Genève sont par ailleurs de plus en plus jeunes. Entre 1999 et 2001, leur âge médian se situait entre 40 et 44 ans et 25 % étaient âgés de 50 ans ou plus. Entre 2015 et 2017, l'âge médian était de 35-39 ans et 19 % avaient 50 ans ou plus.

En conclusion, les travailleuses et travailleurs frontaliers sont nécessaires au fonctionnement de l'économie genevoise, car le nombre de postes de travail que cette dernière génère est supérieur à la population active disponible localement.

Nathalie Fontanet est la conseillère d'État chargée des Départements des finances et des ressources humaines ainsi que du développement économique du Canton de Genève.